

Procès-verbal du **CONSEIL MUNICIPAL** du 28 août 2014

Présents : ASTRIC Marc / ARTIS Régis / AT Georges / CALASTRENG Jacqueline / FEDOU Nicolas / FLAGEL Magali / / JOING Magaly / MAHOUT Vincent / SIMONNIN Claudie / TAPPARO Fabienne / TAULEIGNE Nathalie / VIEULLES Gilles.

Absents excusés (avec procuration) : GRATIAS Valérie / MELENDO Rose-Marie / OULIE Joël

Secrétaire de séance : FLAGEL Magali

*** **

La séance a été ouverte à 18h30, sous la Présidence de Monsieur FEDOU Nicolas, Maire.

I. Création d'un poste d'emploi d'avenir

Le dispositif des emplois d'avenir, récemment mis en place, vise à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi, âgés de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés ou résidant dans des zones prioritaires.

Ce dispositif, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat liée à l'engagement de la collectivité en matière d'accompagnement du jeune (contenu du poste, tutorat, formation...)

Les jeunes sont recrutés dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé qui bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

La durée hebdomadaire afférente à l'emploi est, sauf dérogations particulières, de 35 heures par semaine, la durée du contrat est de trente-six mois et la rémunération doit être au minimum égale au SMIC.

Sur proposition de M. le Maire, Le conseil municipal :

- Décide de créer un emploi d'avenir dans les conditions suivantes. :
 - Contenu du poste : animateur périscolaire
 - Durée du contrat : 36 mois
 - Durée hebdomadaire de travail : 35heures
 - Rémunération : SMIC
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement

Pour : 15 contre : 0 abstention : 0

II. Personnel communal : augmentation d'heures

Pour pouvoir appliquer la réforme des rythmes scolaires à compter de la rentrée scolaire 2014, Monsieur le Maire propose d'augmenter le temps de travail hebdomadaire des agents à temps incomplet en fonction au sein de la commune. ;

Il propose d'augmenter :

L'emploi d'ATSEM 1^{ère} classe de 26h50/35° à 29h50/35° par semaine

L'emploi d'adjoint technique de 10h75/35° à 19h15/35° par semaine

Une délibération sera prise pour ces deux emplois dont la durée augmente de plus de 10% de leur emploi initial.

Pour : 15 contre : 0 abstention : 0

III. Renouvellement ligne de trésorerie

Ligne de trésorerie ouverte auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Toulouse 31.
Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal de procéder au renouvellement avec abaissement du plafond de la ligne de trésorerie auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Toulouse 31 (référence n°T1QHJ7012PR) aux conditions suivantes :

- Plafond de 40.000 euros sur index Euribor 1 mois moyenné + marge fixe de 1,65 % ; mobilisable par tirages successifs.
- Durée : 1 an
- Décompte mensuel des intérêts
- Remboursement possible à tout moment
- Frais de dossier : 0,20 % du plafond.
- Commission d'engagement : Néant.
- Parts sociales : néant

Pour : 15 contre : 0 abstention : 0

IV. QUESTIONS DIVERSES

- 1- **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA MONTAGNE NOIRE** : des travaux de réhabilitation et d'aménagement du réseau d'eau potable sont programmés sur le domaine routier de la DR 813 du 03 septembre au 24 octobre 2014.
- 2- **SORTIE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE** : A compter du 2 septembre 2014, la sortie de l'école élémentaire se fera côté rue des Ecoles (la rue sera barrée aux heures officielles d'entrée et de sortie des classe
- 3- **PARKING ECOLE MATERNELLE** : travaux effectués pendant les vacances scolaires d'été.

Fin de la séance à 20h30